

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Navya sollicite l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Villeurbanne, France, le 25 janvier 2023 – 17h45 CEST – NAVYA (FR0013018041- « **Navya** » ou la « **Société** »), annonce avoir procédé ce jour à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Lyon.

Les instances représentatives du personnel en ont été informées ce jour.

Compte tenu de l'évolution de son cours de bourse et de la liquidité des actions sur le marché, Navya n'était plus en mesure d'émettre de nouvelles tranches d'OCABSA d'un montant suffisant lui permettant de couvrir l'ensemble de ses besoins de trésorerie. Par ailleurs, toutes les tentatives d'adossements auprès d'investisseurs ont échoué.

A ce jour, la Société fait état d'un passif exigible et ne dispose pas de ressources disponibles suffisantes pour y faire face.

Dans ce contexte, la Société a sollicité ce jour l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire devant le Tribunal de commerce de Lyon.

L'objectif de cette procédure de redressement judiciaire est d'évaluer toutes les solutions permettant de pérenniser l'activité, maintenir les emplois ainsi que rechercher des investisseurs dans le cadre d'un plan de redressement, par voie de continuation ou d'un plan de cession.

Le Tribunal de commerce de Lyon se prononcera sur cette demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire lors d'une audience qui se tiendra le 31 janvier 2023 prochain. Si le Tribunal de commerce fait droit à la demande de la Société, l'exploitation de la Société se poursuivra pendant la période d'observation.

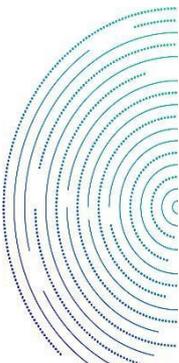
Navya informera le marché de la décision du Tribunal de commerce de Lyon.

Navya a demandé à Euronext de procéder à la suspension de son cours de bourse à partir de ce matin avant ouverture de bourse. Compte tenu de l'incertitude concernant l'issue de la procédure de redressement judiciaire et des démarches entreprises par la Société, la suspension de la cotation des actions est maintenue jusqu'à nouvel ordre et pourrait éventuellement ne jamais reprendre.

Des communiqués de presse seront régulièrement publiés, au fur et à mesure de l'état d'avancement de la procédure.

A propos de NAVYA

Créée en 2014, NAVYA est un leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome et de services associés. Avec 280 collaborateurs en France (Paris et Lyon), aux États-Unis (Michigan) et à Singapour, NAVYA ambitionne d'être l'acteur de référence des systèmes de mobilité autonome de niveau 4 pour le transport de passagers et de biens. Depuis 2015, NAVYA a été la première société à mettre en service des solutions de mobilité autonome. La navette Autonom® Shuttle, principal axe de développement, est dédiée au transport de passagers. Depuis son lancement, plus de 200 exemplaires ont été commercialisés dans 25 pays au 31 décembre 2021. Le Tracteur Autonom® Tract est quant à lui destiné au transport de biens. Engagée dans une démarche RSE ambitieuse, la Société mène une politique active en la matière comme l'illustre l'obtention de la certification ISO 9001 en



septembre 2021. Les groupes Valeo et Keolis font partie des actionnaires historiques de NAVYA.

NAVYA est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FR0013018041 - Navya). Pour plus d'informations : www.navya.tech



Contacts

Relations presse : navya@escalconsulting.com